



Septembre 2017

LA DÉRIVÉE

Numéro 7

EDITO : Le classement de Shanghai est paru en août !

Edité chaque année, il donne un classement des établissements d'enseignements supérieurs dans le monde selon certains critères bien définis.

La France a 3 établissements dans le top 100, les universités Paris 6 et Paris 11 et l'ENS. Elle est moins performante que d'autres pays parfois bien plus petits comme la Suisse ou la Suède. A part l'ENS, aucune grande école d'ingénieurs ou de management ne fait partie des 100 premiers établissements.

On a souvent mis en avant l'inadéquation des critères de ce classement avec les caractéristiques de notre enseignement supérieur. Force est de constater que dans les classements établis par d'autres organismes (QS, THE...), la France arrive à faire un peu mieux mais sans modifier de façon significative l'ordre international.

Cette situation est préoccupante et d'ailleurs de nombreux experts se sont penchés et se penchent sur les voies d'amélioration.

Représentant des ingénieurs et des scientifiques en Île-de-France, IESF-IDF pourrait apporter sa pierre à cette réflexion en collaborant avec IESF au sein du Comité Relations avec l'Enseignement Supérieur.

Luc UZAN en Charge des relations avec les Universités au sein d'IESF-IDF

Les critères du classement de Shanghai

Pour établir leur classement, les auteurs retiennent six critères principaux :

- le nombre de Prix Nobel et de médaille Fields parmi les diplômés,
- le nombre de Prix Nobel et de médaille Fields parmi les (anciens) professeurs,
- le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline,
- le nombre de publications dans les revues scientifiques Science et Nature,
- le nombre de publications rattachées à l'établissement et répertoriées dans les index de citations,
- la pondération de ces cinq indicateurs divisée par le nombre d'enseignants-chercheurs de l'université.

Ces critères de toute évidence s'appliquent assez mal aux écoles d'ingénieurs. Ils mettent davantage en valeur les chercheurs. Par ailleurs la pondération bénéficie aux petites structures performantes !

Nouveau Bureau exécutif pour IESF-IDF

A la fin de l'**Assemblée Générale Ordinaire d'IESF-IDF** qui s'est déroulée le lundi 12 juin 2017 le nouveau conseil d'administration s'est réuni et a élu Patrice SELOSSE en tant que président d'IESF-IDF, Isabelle AVENAS-PAYAN Vice-Présidente, Vincent MONNET Vice-Président, Nathalie JEAN-AUGUSTIN Secrétaire Générale, Marie-José VANBAELINGHEM Trésorière, Jean Claude KHOUBERMAN Trésorier Adjoint.

Le nouveau Conseil d'administration a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres :

- * Michel JONQUERES Président du Mouvement des Entreprises du Val d'Oise (MEVO)
- * Thierry LORIOUX Chargé des Relations Entreprises de l'École d'Ingénieurs Denis DIDEROT (EIDD).

Agenda

Adhésion en ligne
Cliquez sur l'image



Ou envoyez un courrier au siège et un chèque à l'ordre d'IESF-IDF

**Rejoignez-nous sur
LinkedIn et Twitter!**

Restez en contact avec IESF-IDF en cliquant sur le logo



JNI 2017 du 13 au 21 octobre :

- **Devenez Bénévole** et participez activement à son organisation jni@iesf.fr

- **Judi 26 octobre** : Passé, présent, avenir des drones, avec Philippe CAZIN (ECAM, IAE)

Les rendez vous du jeudi :

Judi 7 décembre : Les docteurs en entreprise, avec Laurent Masscheleyn de RD2 Conseil

CA et AG IESF Île-de-France

CA Lundi : 16/10, 18/12, 12/02

AG Lundi 12 mars 2018

Vous avez une idée à soumettre au CA d'IESF-IDF?

Écrivez à : contact@iesf-idf.fr

Exporter, un défi majeur pour créer de la richesse et des emplois en France !

C'est sur ce thème que Michel JONQUERES, membre du CA d'IESF-IDF et Conseiller du commerce extérieur, interpelle les plus hautes instances de l'Etat. Vous pouvez retrouver l'intégralité de son intervention sur le site :

<http://medef95.fr/reseau-de-reseaux/international>

Promotion des Métiers de l'Ingénieur et du Scientifique (PMIS)

PMIS est le programme d'IESF qui consiste à rencontrer des élèves (principalement de collèges et lycées) pour leur expliquer nos métiers au travers des témoignages d'ingénieur.e.s ou de scientifiques bénévoles.

En Île-de-France, l'équipe compte 25 intervenant.e.s qui rencontrent les jeunes régulièrement dans leur classe, lors de forums d'établissements scolaires ou de conférences.

Sur l'année scolaire 2016-2017, nous sommes intervenus 76 fois dans des classes, 56 fois lors de forums, 5 fois en conférences. Nous avons aussi participé au jury des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur de l'Académie de Versailles et nous avons organisé une séance d'information pour les enseignants, chefs d'établissements, conseillers d'orientation et parents d'élèves. Au total nous avons rencontré presque 5700 élèves dont près de 2400 filles.

Nous avons besoin de plus de bénévoles pour rencontrer encore plus de jeunes.

Si vous êtes intéressé.e, merci de contacter :

Isabelle Avenas-Payan (iavenas@iesf.fr)

ou Elisabeth Bison (pmis@iesf.fr)

Les plis cachetés IESF :

un service proposé depuis plus de 100 ans

Pour se prémunir contre les aléas de la création tels que vol, fuite ou copie, l'auteur a intérêt à réserver l'authenticité de sa découverte par tous les moyens de preuve. C'est pourquoi IESF accepte, **depuis le 27 septembre 1890**, le dépôt des plis cachetés dans ses archives, dans le but de dater de façon certaine les découvertes contenues sans pour autant avoir recours à leur publication ...

Vous avez des questions sur les plis cachetés :

Contactez Alexandra PUJOL par mail : apujol@iesf.fr

ou par téléphone : 01 44 13 66 80

Assistance Protection Juridique

En adhérant à votre association membre d'IESF, confiez votre sécurité juridique à des professionnels.

Face à des risques professionnels croissants, IESF a décidé de **faire bénéficier les ingénieurs d'une Protection Juridique Professionnelle dès janvier 2001**. Un contrat groupe a été alors conclu entre Ingénieurs et Scientifiques de France, représentant vos associations, et l'Assistance Protection Juridique de la GMF.

Pour en savoir plus : [voir la plaquette DAS](#) du site IESF

L'Enquête Nationale IESF :

une enquête de référence !

Chaque année, IESF organise une grande enquête auprès des ingénieurs en France qui fait le point sur la **situation socio-économique des ingénieurs en France** et ses résultats constituent l'information de référence pour la profession.

Pour plus d'informations :

[Page enquête du site IESF](#) ou enquete@iesf.fr

Adhésion 2017 à IESF Ile-de-France - Déductible fiscalement - Un reçu fiscal vous sera adressé par IESF IDF

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Année Promotion : Diplôme / Ecole / Université :

- 98€ Membre individuel (en activité ou à la retraite).
 49€ Adhérent d'une association adhérente à IESF.
 25€ Adhérent étudiant ou en recherche d'emploi.
 Faire un don - Montant €

Adresser votre chèque libellé à l'ordre de IESF-IDF :
Ingénieurs et Scientifiques de France Île-de-France
7 rue Lamennais – 75008 PARIS

Ou Paiement par carte bancaire sur www.iesf-idf.fr